

Informations concernant l'inscription

L'épreuve est ouverte à **9 équipes** uniquement. Les équipes seront constituées de 3 à 6 pilotes.

3 invitations étant prévues, 6 places sont à octroyer. Au cas où les invitations ne seraient pas prises, les places seraient remises en jeu. Vous en seriez averti par le forum Folm.

Le droit d'engagement est fixé à **170 €** comprenant une voiture complète ainsi qu'un moteur qui sera délivré le jour de la course.

La date limite d'engagement est fixée au **31 décembre 2013**.

Passée cette date, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler la course en cas de nombre insuffisant de participants.

L'attribution d'une place est déterminée selon l'**ordre d'arrivée des inscriptions sur le site Planet Folm. L'heure du mail faisant foi.**

Il ne vous reste plus qu'à expédier le chèque et votre **bulletin d'engagement avant le 31 décembre 2013** pour que votre place soit bloquée et validée.

Les bulletins d'engagement **complètement remplis avec les droits d'inscription** qui arriveront **après la 9ème attribution seront sur liste d'attente** et le chèque sera renvoyé en cas de non participation.

Toute inscription dont le bon d'engagement ne serait pas reçu avec le chèque au 31 décembre 2013 se verra annulée. Les suivants remonteront donc d'une place dans la hiérarchie impliquant également le choix des voitures.

L'annonce des équipes et leurs voitures se fera le samedi 5 Janvier 2014.

Le bulletin d'engagement et les droits d'inscription (*chèque à l'ordre de PLANET FOLM*) doivent parvenir à l'adresse suivante :

INSCRIPTION 24H DU FOLM 2014
PLANET FOLM
10, rue Pierre Mignard
92230 GENNEVILLIERS

Merci de votre engagement et de votre participation.

